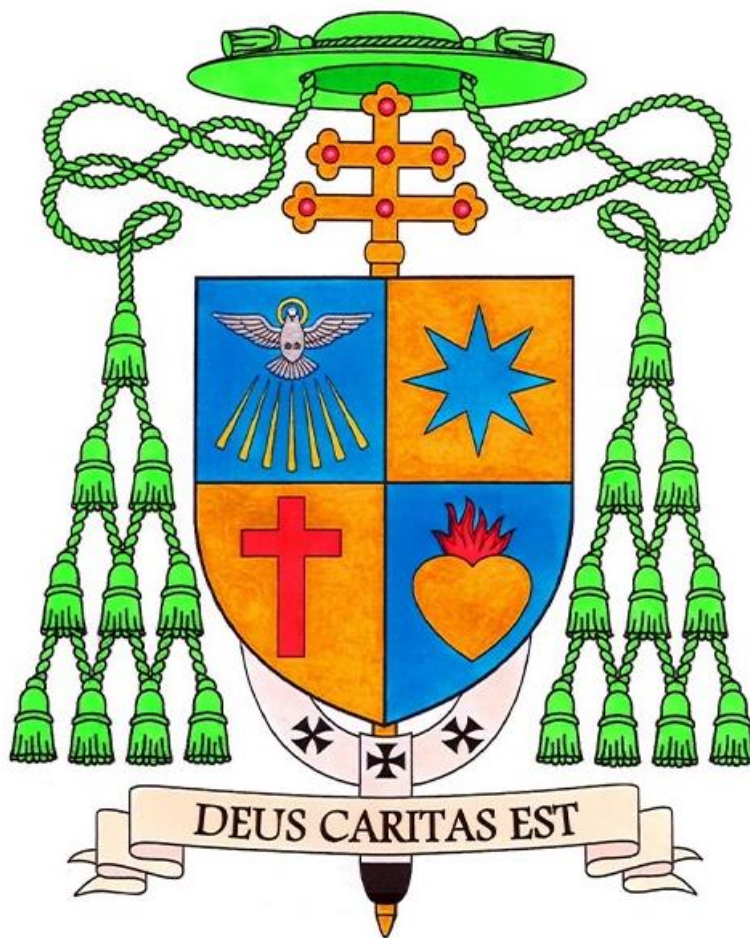


COR UNUM

MENSUEL D'INFORMATION DE L'ARCHIDIOCESE DE OUAGADOUGOU



N°03- MARS 2024

Boite Postale: 01 BP 1472 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Téléphone: (+226) 25 30 67 04/ 70 37 94 74

E-Mail du Secrétariat: aob.sepiscopal@gmail.com

E-mail de l'Archevêque : prosperkontiebo@yahoo.fr

Site Web: www.catholique.bf

CALENDRIER DU MOIS DE MARS 2024

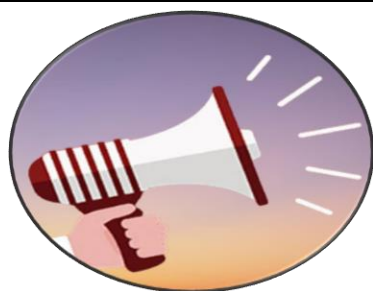
Intention de prière : Pour les nouveaux martyrs

Prions pour que ceux qui risquent leur vie pour l'Évangile, dans différentes parties du monde, fécondent l'Église de leur courage et de leur élan missionnaire.

Date	Chronogramme de l'Archevêque	Fêtes et Divers
V 1 ^{er}		St Aubin ; St David le Gaulois -Abbé David ILBOUDO (Gounghin) Abbé David OUEDRAOGO (Sourgbila) Messe suivie d'adoration et de confession au sanctuaire de Dayoubsi à partir de 8h
S 2		St Charles le Bon ✓ Sâaba : Evaluation mi-parcours CPP
D 3	Voyage en Europe	3^{ème} D.C.-B ; St Guénolé ✓ Pèlerinage diocésain des PMC à Yagma ✓ Marche de Carême de la Paroisse de la Patte d'Oie ✓ Marche de Carême de la Paroisse de Wayalghin ✓ Marche de Carême de la Paroisse de Tanghin-Dassouri à Balolé
L 4	“	St Casimir ✓ Wayalghin : Semaine de l'AFC ✓ Réunion du bureau de la CDDIR
M 5	“	Ste Olive
M 6	“	Ste Colette
J 7	“	Ste Félicité, Ste Perpétue ✓ Légion de Marie : Rencontre des DS de la Province Ecclésiastique de Ouagadougou et leurs Officiers du Comitium (Manga)
V 8	“	St Jean de Dieu ✓ Journée Internationale de la femme ✓ 08-10 : Journées diocésaines de la jeune fille catholique ✓ Recollection de l'Association des Femmes Catholique à Sâaba
S 9	“	Ste Françoise Romaine ✓ Cathédrale : Mariages religieux et civils

D 10	“	4^{ème} D.C.-B ; St Vivien ✓ Wayalghin : Journée de l'AFC ✓ Sâaba : Journée de l'AFC ✓ Légion de Marie : Comitium à 9h00 à la cathédrale (Curiae de Pissy, Bissighin, François d'Assise, Kossodo, Sâodogo-B et Tampouy) ✓ Marche de Carême de la Paroisse Saint Camille ✓ Marche de Carême paroissiale (par secteur) de la Paroisse de Saponé ✓ Journée du Dialogue inter religieux à Dapoya ✓ 23 ^e recollection des jeunes en état de vocation
L 11	“	Ste Rosine
M 12	“	Ste Justine
M 13	“	St Rodrigue
J 14	“	Ste Mathilde ✓ Patte d'Oie : Opération Zag-Sôngo V : Mariages Civiles Wayalghin : 2 ^e vague célébration de confirmation
V 15	“	Ste Louise
S 16	“	Ste Bénédicte ✓ Patte d'Oie : Opération Zag-Sôngo V : Régularisation des mariages à l'Eglise ✓ 4 ^e Formation PFN au CNPF
D 17	“	5^{ème} D.C.-B; St Patrice -Abbé Patrice KABORE (France) ✓ Pèlerinage Diocésain au Sanctuaire Saint Joseph de NAZOUMA (Paroisse de Kombissiri) ✓ Fête patronale de la Paroisse St Joseph de Pabré ✓ Marche de Carême de la Paroisse Saint François d'Assise
L 18	“	St Cyrille de Jérusalem
M 19	“	St Joseph/Sol -Abbés Joseph ILBOUDO (Maison Diocésaine des Œuvres) Joseph KINDA (USA), Joseph KONSIGUI (Aumônerie Lycées et Collèges Paspanga) ✓ Juvénat filles Saint Camille : Vœux temporaires
M 20	Retour du voyage	St Herbert
J 21		Ste Clémence ✓ Wayalghin : Mariages civils Cathédrale : 3 ^e édition Prière de Jéricho (21 au 27)
V 22		✓ Ste Léa

S 23	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le renouveau charismatique • Rencontre avec Union Catholique Africaine de la Presse (UCAP) 	St Victorien ; Ste Rébecca <ul style="list-style-type: none"> ✓ Wayalghin : Régularisation de mariages ✓ Sâbtoana : Régularisation de mariages ✓ Kayao : Régularisation de mariages ✓ Bissighin : Mariages religieux et civils ✓ Légion de Marie : ACIÈS par Vicariat ✓ Rencontre des couples islamo-chrétiens (CIC)
D 24	Paroisse Sainte Thérèse de l'enfant Jésus de Boussé	Rameaux ; Ste Catherine de Suède <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecte de Carême pour les chantiers de l'Archevêque ✓ Journée de solidarité OCADES
L 25		Lundi Saint. St Humbert <ul style="list-style-type: none"> ✓ Journée Nationale pour la Vie ✓ Recollection des stagiaires
M 26		Mardi Saint ; Ste Larissa
M 27		Mercredi Saint ; St Habib Wayalghin : Célébration des Consacrés
J 28		Jeudi Saint ; St Gontran
V 29	Cathédrale	Vendredi Saint ; Ste Gwladys
S 30	Cathédrale	Samedi Saint ; St Amédée
D 31	Hôpital Paul VI	PÂQUES : Dimanche de la Résurrection ; St Benjamin - Abbés Benjamin KIEMTAREMBOUMBOU. (Villa Maria), Benjamin ILBOUDO (Abidjan)



« COR UNUM INFO »

- ❖ **1 Avril 2024** : Accueil des prêtres à l'archevêché
- ❖ **7 Avril 2024** : Bénédiction de la chapelle de Bendogo (paroisse de Wayalghin)
- ❖ **12-13 Avril 2024** : **Messe de requiem**
- ❖ **14 Avril 2024** : Bénédiction de la chapelle de Tuili Sarr (paroisse de Kombissiri)
- ❖ **21 Avril 2024** : Bénédiction de la chapelle de Toukin (paroisse de Tanghin)
- ❖ **28 Avril 2024** : Pèlerinage diocésain au Sanctuaire Vierge des Pauvres à Tanwefo (Paroisse de Saponé)

❖ Son Excellence Monseigneur Prosper KONTIEBO dans sa sollicitude paternelle porte à la connaissance des fils et filles de l'Eglise-Famille de Dieu à Ouagadougou quelques indications pratiques pour les audiences. Il reçoit prioritairement :

- **Les prêtres** Lundi
- **Les religieux, Religieuses** Mardi
- **Les fidèles laïcs et les mouvements et associations** Mercredi
- **Ermitage** Jeudi
- **Journée de travail** Vendredi



« IN MEMORIAM »

Son Excellence Monseigneur Prosper KONTIEBO, notre Père Evêque, au nom de toute la famille diocésaine, réitère ses sincères condoléances :

- Au grand séminariste Vincent SOMPOUGDOU, pour le retour à Dieu de son père, décès survenu le jeudi 1^{er} février 2024.
- Aux religieux de Saint Vincent de Paul, pour le retour à Dieu du frère André OUANI, décès survenu le lundi 5 février 2024.
- A monsieur l'Abbé Jean Louis BAYILI, pour le retour à Dieu de sa mère Maria Agathe Keda Kanko, décès survenu le samedi 10 février 2024.
- A la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Ouagadougou, pour le retour à Dieu de sœur Marie Louise YAMEOGO, décès survenu le lundi 12 février 2024.
- Aux paroissiens de Tanghin-Dassouri, pour le retour à Dieu du catéchiste Augustin NIKIEMA, décès survenu le jeudi 15 février 2024.
- A monsieur l'Abbé Hyacinthe OUEDRAOGO Secrétaire National de l'Education Catholique, pour le retour à Dieu de sa mère Hélène ZANGO, décès survenu le mardi 27 février 2024.

Que par la Miséricorde de Dieu, les défunts reposent en paix !



« SOUVENONS-NOUS DE NOS PASTEURS DEFUNTS »

Prêtres	Naissance	Ordination	Jour de Décès
Abbé Augustin KALMOGHO	1942 (78 ans)	1970 (50)	09 mars 2020
Abbé Pierre TAPSOBA	1939 (68 ans)	1969 (38)	26 mars 2007



« VIE DE NOTRE ÉGLISE FAMILLE DE DIEU »

1. PELERINAGE DIOCESAIN A YAGMA : LA PAIX AU CŒUR DES PRIERES

Des milliers de fidèles catholiques se sont réunis le dimanche 4 février 2024, au pied de la colline mariale de Yagma. Ils ont imploré la grâce et la miséricorde de Dieu pour la paix au Burkina Faso. Le pèlerinage diocésain de 2024 s'est tenu sous le thème : « Fidèle laïc, occupe ta place et joue ton rôle dans l'église et dans la société ». La coutume a encore été respectée cette année. Des milliers de fidèles catholiques, venus de plusieurs paroisses de l'archidiocèse de Ouagadougou et de diocèses voisins ont effectué le déplacement au Sanctuaire Notre Dame de Yagma ce dimanche 4 février 2024, cinquième dimanche du Temps Ordinaire. La paix au Burkina Faso et dans le monde a été au cœur de la célébration eucharistique, présidée par Mgr Prosper KONTIEBO, archevêque métropolitain de Ouagadougou, en présence du nonce apostolique Mgr Michaël CROTTY, de l'archevêque émérite Mgr Jean-Marie COMPAORE et de plusieurs prêtres. Les religieux et religieuses

ne se sont pas faits conter ce pèlerinage diocésain, ils étaient des centaines au pied de la Vierge Marie pour joindre leurs voix à celle des fidèles pour la paix au Burkina Faso.

Cette célébration, étant le premier pèlerinage de Mgr Prosper KONTIEBO en tant que nouvel archevêque de Ouagadougou. Il a été accueilli par les fidèles avec la traditionnelle « *eau de bienvenu* », signe de son acceptation dans l'archidiocèse. « *Je suis vraiment heureux de vivre ce temps d'action de grâce avec vous, heureux de rendre grâce au Seigneur pour tous ses bienfaits* » a laissé entendre le nouvel archevêque métropolitain de Ouagadougou. Il saisit l'occasion pour confier à Dieu la mission à lui assignée : « *je saisis cette occasion pour présenter au Seigneur ma mission à Ouagadougou en lui demandant son appui et son Esprit Saint pour pouvoir vivre cette mission selon le cœur de Dieu* ».

La situation sécuritaire dans laquelle vit notre pays est de plus en plus préoccupante et personne ne peut rester indifférent. En effet, au cours de cette célébration eucharistique, une prière a été dite par une fidèle pour le retour de la paix au Burkina Faso. Le père de l'Eglise famille de Dieu à Ouagadougou a lui aussi, au cours de son homélie imploré la miséricorde de Dieu par l'intercession de la Vierge Marie pour un Burkina de paix et de sécurité. Ainsi dit-il : « *Nous sommes venus en quête de réponses pour nos hôpitaux dans l'angoisse des malades et la solitude des mourants, nous sommes venus présenter à notre mère Marie notre nation dans la misère de ses populations en perpétuel déplacement, dans la misère des lieux de la faim et de la soif, dans la violence de nos guerres* ».

Le flambeau de la célébration du jubilé des 125 d'évangélisation au Burkina Faso a été remis aux agents pastoraux. Mais cela ne signifie pas que la mission du laïcat est finie ; bien au contraire, les agents pastoraux se joignent à lui pour la préparation du jubilé et aussi pour l'annonce de la Bonne Nouvelle. C'est ainsi que le thème du Yagma 2024 est : « *Fidèle laïc, occupe ta place et joue ton rôle dans l'église et dans la société* ». Une interpellation à l'endroit des laïcs, afin que chacun joue sa partition dans notre monde. « *La mission n'est pas finie pour les laïcs, ils continuent avec nous. Nous allons continuer à promouvoir tout ce qui a été engrangé durant cette année du laïcat dans les paroisses, les CCB et même dans les familles, afin que tout ce qui a été semé puisse porter des fruits* » à en croire l'abbé Paul Tiiga ZANGRE, assistant ecclésiastique du laïcat. Il ajoute que les agents pastoraux doivent suivre le chemin qui est déjà tracé par les laïcs.

A peine installé, l'archevêque de Ouagadougou a lancé une colombe, signe de paix et de son souhait de paix pour le Burkina Faso. Pour mémoire, le deuxième plus grand pèlerinage est celui de l'Assomption, qui est prévu le 15 août prochain.

2. CLOTURE DU JUBILE DES 100 ANS D'EXISTENCE DES SŒURS DE L'IMMACULEE CONCEPTION DE OUAGADOUGOU (SICO)

Après l'ouverture officielle en 2021, le jubilé d'Eau des Sœurs de l'Immaculée Conception de Ouagadougou a connu son apothéose le 10 février 2024 à la Cathédrale notre Dame de l'Immaculée Conception de Ouagadougou par une messe solennelle présidée par Monseigneur Michael Francis CROTTY, Nonce apostolique au Burkina Faso et au Niger.

Étaient présents à cette occasion, plusieurs évêques ainsi que de nombreux prêtres, religieux, religieuses, laïcs et de fortes délégations de plusieurs contrées du Burkina, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Togo, de la France, de l'Algérie, de l'Italie, de la Guinée Conakry et du Sénégal.

Les Sœurs de l'Immaculée Conception de Ouagadougou (S.I.C.O) avant la célébration eucharistique ont rendu un vibrant hommage à leurs fondateurs par un cérémonial d'hommage. Elles ont exprimé leur reconnaissance à leurs figures pionnières que sont Monseigneur Joanny THEVENOUD, Sœur Delphine AUBAZAC et Sœur Marie Jeanne SAWADOGO par une procession accompagnée d'éloges. Dans son mot d'accueil, Monseigneur Prosper KONTIEBO, Archevêque de Ouagadougou, est parti de l'image d'un grand arbre avec ses racines, ses feuillages et ses fruits, pour mettre en lumière la présence et l'action des S.I.C.O dans les domaines essentiels de la vie de l'Église, dans notre pays et dans le monde à travers l'éducation, la santé, la pastorale, le soutien et l'aide aux orphelins, l'insertion socio-professionnelle des jeunes filles, etc... « *La Congrégation des S.I.C.O est une institution qui, à la manière d'un grand arbre, étend ses racines dans l'Église locale, dans l'Église universelle, sur les sols de notre pays et dans d'autres pays à travers le monde. En 100 ans ce grand arbre a donné des feuillages qui procurent une ombre bienfaisante à tous ceux qui viennent s'y abriter et des fruits nourrissants* » a-t-il déclaré. Le prélat dit mettre tout ceci en évidence pour permettre de prendre conscience du devoir de reconnaissance que l'Église et le monde entier doivent à Dieu pour avoir donné à Monseigneur Joanny THEVENOUD et à Sœur Delphine AUBAZAC l'intuition de fonder la première Congrégation autochtone qu'est la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Ouagadougou. Cette Congrégation est la première fille de l'évangélisation au Burkina Faso.

Pour ce premier centenaire, le célébrant principal, quant à lui, a d'abord adressé ses sincères et vives félicitations aux Sœurs et a rendu un vibrant hommage à la Congrégation pour ses cent (100) ans de vie. Il a ensuite exhorté les jubilaires à demeurer unies au Christ car « *l'efficacité et la fécondité de la mission se nourrissent toujours de l'union et de la contemplation du Christ* ». Selon lui, c'est seulement en faisant l'expérience d'une union profonde avec Jésus Christ, centre de leur vie et de leur agir, qu'elles pourront dans la foi et l'humilité, accomplir l'œuvre de Dieu. Il a terminé ses propos en invitant les Sœurs à faire un examen de conscience, à cultiver davantage le sens de l'appartenance et à bâtir une vie communautaire solide. Cette invitation du représentant du Pape trouve ses racines dans l'objectif global du jubilé qui est de : « *contribuer à l'enracinement des Sœurs de*

l'Immaculée Conception de Ouagadougou en Jésus-Christ pour plus d'engagement et de témoignage authentique, un engagement ouvert aux nouvelles formes d'évangélisation ».

Pour la Mère Pauline SAWADOGO, Supérieure générale des Sœurs de l'Immaculée Conception de Ouagadougou, « la célébration du centenaire d'existence de la Congrégation, est une merveille du Seigneur et cela démontre que le Seigneur qui nous a choisies est toujours avec nous sur le chemin de la conversion pour mieux transmettre à nos frères et sœurs le témoignage d'une vie d'amour, de sainteté et de dévouement inlassable au service de l'Église et de l'humanité. » Selon elle, ce jubilé est non seulement un temps de retour aux racines et d'action de grâce au Seigneur, mais aussi, un tremplin pour la Congrégation et pour le peuple de Dieu pour avancer en eau profonde sur le chemin de la sainteté. Heureux jubilé aux SICO et que la très sainte vierge Marie veille sur elles et obtienne auprès de Dieu la paix pour notre cher Pays le Burkina Faso et pour le monde.



3. MESSE CHRISMALE 2024 A LA PAROISSE NOTRE DAME DES APOTRES DE LA PATTE D'OIE

A la fin de leur recollection durant ce temps de grâce, qu'est le temps de Carême, le Presbyterium de l'Archidiocèse de Ouagadougou s'est retrouvé à la paroisse Notre Dame des Apôtres de la patte d'oie pour la célébration anticipée de la Messe Chrismale. Comme chaque année, les fils et filles de notre archidiocèse, prêtres, diacres et fidèles se sont réunis autour de notre Père évêque pour vivre cette Messe Chrismale. Elle était la première pour le père de famille son Excellence Mgr Prosper KONTIEBO en tant qu'ordinaire du lieu.

- La 1ere huile bénite après la prière eucharistique est **l'huile des malades** utilisée pour le sacrement des malades. Elle servira à les soulager.
- La deuxième huile bénite après la communion est **l'huile des catéchumènes** qui servira lors des différents scrutins précédant le baptême.
- La troisième huile le **Saint Chrême**, elle, est consacrée. C'est un mélange d'huile d'olive et de Baume parfumée. Elle servira pour les sacrements du baptême, des ordinations, de la confirmation. Ainsi que la consécration des autels, la dédicace des églises.

C'est au cours de cette liturgie que les prêtres ont renouvelé leurs promesses sacerdotales. Notons la présence à cette célébration de son Eminence le Cardinal Philippe OUEDRAOGO, de Mgr Jean Marie Untaani COMPAORE, les Archevêques émérites de Ouagadougou, de Mgr Marius KINDA, pénitencier. Mgr Prosper KONTIEBO a lancé une invite aux prêtres à se souvenir du jour de leur ordination presbytérale et aux fidèles à les aider par la prière.

La paroissiale Notre Dame des Apôtres de la Patte d'oie qui a accueilli la messe chrismale est une paroisse jubilaire qui à 25 ans d'existence. Ouverte le 25 juin 2023, le jubilé se clôturera le dimanche 23 juin 2024. C'était l'occasion pour le Père de famille d'appeler les fidèles chrétiens de cette paroisse à un renouveau et une poursuite des œuvres entreprises pour que la Bonne Nouvelle soit toujours proclamée et vécue dans la paroisse.

Une note importante au cours de cette célébration est l'interpellation du père de famille par rapport aux bénédictions des huiles. Il est formellement INTERDIT de faire bénir les huiles en dehors de celles faites par l'Évêque ou son délégué. Que le Seigneur renouvelle le zèle de tous les pasteurs, afin qu'ils soient des prêtres selon le cœur de Jésus et qu'il donne la guérison à tous les malades.

4. LA BENEDICTION DU CALVAIRE RENOVE DE YAGMA

La contemplation de la croix du Christ nous donne de rire sur la mort : « O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? » (1 Co15, 55). Jésus sur la croix est l'expression du plus grand amour qui soit pour le prochain. De fait, la croix demeure un symbole fort qui rappelle aux chrétiens cet amour éternel que le Christ a pour l'humanité. C'est fort de cela que Mgr Prosper KONTIEBO Archevêque métropolitain de Ouagadougou a procédé à la bénédiction du Calvaire rénové du Sanctuaire Notre Dame de Yagma le 1er février 2024. Un acte pastoral qui a relancé les activités spirituelles sur le calvaire, arrêtées il y a de cela quelque mois.

L'idée de la rénovation du calvaire n'a pas été faite par un coup de tête. Elle a été émise et exécutée pour faire face à l'érosion et à l'effritement croissant de la colline. En effet, la colline perdait de plus en plus de sa superbe splendeur, de sa hauteur et de son périmètre suite aux fortes érosions qui menaçaient l'édifice de disparition. Cette colline a été rénovée avec le concours de l'archevêque émérite le Cardinal Philippe OUEDRAOGO qui avait procédé à la bénédiction du début des travaux. L'équipe des prêtres s'est mobilisée pour cette cause, engageant les pèlerins et les pèlerines dont les apports matériels et financiers ont entièrement servi à la rénovation de ce lieu de prière. Ce joyau spirituel est vraiment le leur. Il a été renforcé en termes de capacité d'accueil au bonheur des fidèles croyants. C'est une architecture en forme d'escargot pour les uns et en forme du chapeau de Saponé pour les autres. Beaucoup de symbolisme, entre autres, c'est la sensation réelle de la montée au lieu de crucifixion.

L'une des particularités du calvaire rénové est la conservation de certaines plantes grâce aux génies de l'architecte et aux suggestions du recteur et de ses deux chapelains. Que Notre Dame de Yagma nous obtienne les grâces nécessaires au pied de la croix de son Fils, Jésus Christ !





« VIE DE NOTRE ÉGLISE UNIVERSELLE »

1. 42^{ÈME} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION JEAN PAUL II POUR LE SAHEL

Le Conseil d'Administration de la Fondation Jean Paul II pour le Sahel a eu sa rencontre ordinaire du 19 au 23 février 2024 à Ouagadougou. Cette rencontre avait plusieurs objectifs dont le renouvellement de ses instances, la revue de ses statuts conformément à la recommandation de la dernière session tenue à Dakar en 2023 et enfin l'examen des différents rapports qui sont l'expression de la mise en oeuvre de ses activités au cours de l'année 2023. Conformément à ses statuts, la présente session qui a vu la participation des membres titulaires, des représentants de notre Dicastère et du personnel du secrétariat du Conseil d'Administration, a été vécue dans la dynamique d'un approfondissement de la réflexion face à la situation globale que traverse le Sahel.

En effet nul n'a besoin de décrire la réalité des populations du Sahel avec un environnement qui connaît une détérioration progressive. Le couvert végétal devient de plus en plus rare car les précipitations sont insuffisantes. Mais cela n'entame en rien la combativité des populations qui sont parfois dans certains pays où la terre arable ne représente que 0,6% comme nous le remarquons en Mauritanie. Et souvent les ménages à revenus moyens ont de la peine pour satisfaire les besoins alimentaires quotidiens. Cette situation conjuguée avec l'accroissement de la population ne favorise pas toujours la cohésion entre deux acteurs majeurs dans nos pays : les agriculteurs et les éleveurs. Certes les conditions climatiques sont bien difficiles mais nous assistons à une résilience permanente des populations. Elles s'adaptent et elles s'engagent dans le même esprit de la Fondation, à lutter contre la désertification et ses causes. Si à certains endroits du Sahel, L'insuffisance des précipitations compromet la question alimentaire, la croissance de la population vient accentuer le défi de la mobilisation des moyens de production. Nous sommes comme dans une situation environnementale et humaine qui a besoin d'être traitée de manière holistique afin de créer et de libérer les potentialités existantes pour fédérer les énergies des différentes communautés pour un mieux-vivre ensemble.

La situation sécuritaire au Sahel demeure bien préoccupante. Les Sahéliens sont dans une situation difficile car les attaques terroristes n'ont pas cessé et nous assistons toujours à des exécutions sommaires ou à des massacres de populations qui ne comprennent absolument pas pourquoi cette violence leur est imposée. Et l'aspect cynique qui exacerbe cette crise sécuritaire, c'est la diffusion d'informations de tendance à opposer des communautés qui

jadis vivaient en toute symbiose. Et la conséquence directe est la méfiance qui s'est installée avec le déplacement des populations à la recherche de localités plus sécurisées. Un déplacement qui se fait dans la précipitation et dans la douleur car elles perdent souvent tous leurs moyens de production et de survie. Les familles ne disposent plus d'infrastructures sociales pour la santé, la scolarisation quand celles-ci ne sont pas totalement détruites par les terroristes. Et ainsi les besoins deviennent de plus en plus grands et c'est là que la Fondation Jean Paul II pour le Sahel doit accomplir pleinement sa mission en leur faveur. Malheureusement elle est aussi dans une situation de précarité économique.

La Fondation Jean Paul II évolue dans un Sahel avec des changements de régimes et de visions en matière d'accompagnement des populations et en matière de choix politique. Les situations socio politiques connaissent des bouleversements majeurs au Burkina, au Mali, au Niger et plus récemment au Sénégal. Ce qui ne doit pas laisser notre institution indifférente car certainement, il y aura des implications et des répercussions sociales surtout que nous ne savons pas exactement jusqu'à quel point cela pourrait entraîner la modification de la géopolitique régionale. Nous avons assisté à la naissance de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui est une nouvelle organisation qui va redessiner les cartes au Sahel. C'est dans cet ensemble que notre Fondation doit évoluer et trouver ses propres stratégies pour une action plus vivante et plus déterminée en faveur des bénéficiaires de nos ressources financières. Malheureusement elles font cruellement défaut ces années-ci.

Depuis la création de la Fondation, les Administrateurs au regard des opportunités qui se présentaient à eux pour les bénéfices de la population, ont eu une initiative bien lucide en optant pour des placements en Europe afin de rentabiliser au maximum les fonds propres mobilisés grâce à l'appel de Saint Jean Paul II. Les temps ont évolué ainsi que les modèles et les systèmes économiques en Europe. Nous assistons depuis quelques années à une évolution des intérêts non en dents de scie mais vers une descente dangereuse qui menace réellement l'existence et la mission de l'instrument d'exercice de la charité et de la solidarité de l'Église au Sahel. Depuis 2018 jusqu'à nos jours, nous assistons à des prélèvements hors normes pour motif de frais de gestion. Cela est fait en dépit de tout principe de gestion d'un compte par une structure bancaire et au détriment de la Fondation. Et malheureusement les besoins sur le terrain sont inversement proportionnels à la réalité des moyens financiers mobilisés même si nous reconnaissons cette année des résultats exceptionnels non seulement au niveau de la Conférence Épiscopale Allemande mais aussi au niveau du Dicastère pour le Service du Développement Humain intégral.

Malgré les nouvelles fort intéressantes qui ont ravi le cœur de plus d'un lorsque nous faisons le point sur les sommes disponibles pour l'année 2024, un souci fondamental est au cœur de la réflexion des Administrateurs qui se posent mille et une questions sur le fonctionnement de la Fondation Jean Paul II. En effet selon les nouvelles explications qui ont été fournies par notre Dicastère sur les nouvelles lois appliquées par le Vatican avec le processus de restructuration entrepris depuis 2014 et qui connaît sa mise en application en décembre 2022, la particularité de l'identité véritable de notre Fondation est remise en cause. Si la nouvelle loi place notre Fondation parmi toutes les autres fondations qui

existent au Vatican, elle doit être totalement gérée à partir de Rome et tous ses fonds souverains seront transférés dans les institutions financières du Vatican. Ce qui vide de sa substance le contenu particulier affiché et défendu par Saint Jean Paul dans son désir ardent, manifeste de confier la gestion de cette Fondation entre les mains des Africains. C'est pourquoi, les Administrateurs ont pris à l'unanimité une option qui serait propre à eux dans le respect de notre identité, de la nature de notre Fondation et surtout de la nécessité de sauvegarder une institution dont les populations du Sahel ont tant besoin.

Les Administrateurs conscients de leur responsabilité, et désireux de marquer clairement leur désir d'affirmation d'un choix propre, ont opté pour une modification des statuts conformément à l'intention originelle et originale du Fondateur de notre Fondation. Et cela en vue de renforcer le rôle particulier qui est le leur à travers la conduite des instances de notre institution qui vient de connaître un renouvellement des mandats et la mise en place du Bureau du Conseil d'Administration. C'est dans un tel contexte complexe que se sont déroulés les travaux de la 42^{ème} session de son Conseil d'Administration. Les travaux du Conseil d'Administration ont été présidés par son Excellence Monseigneur Lucas Kalfa SANOU, Evêque de Banfora, Administrateur représentant le Burkina Faso, Président du Conseil d'Administration, assisté par son Excellence Monseigneur Paul Abel MAMBA, Evêque de Tambacounda, représentant le Sénégal, Vice-président du Conseil d'Administration et enfin par son Excellence Monseigneur Martin Bani WAINGUE, Evêque de Doba représentant le Tchad et Trésorier du Conseil d'Administration.

Ont participé à la session :

Les membres titulaires

- Mgr Lucas Kalfa SANOU, Evêque de Banfora, Administrateur représentant le Burkina Faso, Président du Conseil d'Administration,
- Mgr Paul Abel MAMBA, Evêque de Tambacounda, Administrateur représentant le Sénégal, Vice-Président du Conseil d'Administration ;
- Mgr Martin Waingue BANI, Evêque de Doba, Administrateur représentant le Tchad, Trésorier du Conseil d'Administration ;
- Mgr Hassa Florent KONE, Evêque de San, Administrateur représentant le Mali ;
- Mgr Victor NDIONE, Evêque nommé de Nouakchott, Administrateur représentant la Mauritanie ;
- Monsieur l'Abbé Paulino LINO, Vicaire Général de Mindelo, représentant le Cap Vert ;
- Father Anthony SONKO Vicaire Général de Banjul, Administrateur représentant la Gambie.

Les observateurs

- Révérende Soeur Alessandra SMERILLI Secrétaire Générale du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral ;
- Monsieur l'Abbé Moïse DEMBELE du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral ;
- Dr. Tobit LOEVENICH Représentant la Conférence Episcopale Allemande.

Les membres associés

- Abbé Prosper KIEMA, Secrétaire Général de la Fondation Jean Paul II pour le Sahel
- M. Gustave OUEDRAOGO, Responsable Administratif et Financier de la Fondation Jean Paul II pour le Sahel ;
- Mme Béatrice Marie OUEDRAOGO, Secrétaire de Direction à la Fondation Jean Paul II pour le Sahel.

Après l'analyse de la situation globale de fonctionnement de la Fondation et la mise en place du Bureau du Conseil d'Administration, les Administrateurs après avoir examiné l'ensemble des rapports à eux soumis au cours de cette session, ont pris les décisions suivantes pour la poursuite de la mission de la Fondation Jean Paul II pour le Sahel :

1. Le Conseil d'Administration à l'unanimité, a adopté le rapport du Conseil d'Administration de 2023, le rapport d'activités de l'année 2023, les rapports d'audit et financier de l'exercice 2023 ainsi que le budget de la Fondation pour l'année 2024.
2. Les Membres du Conseil d'Administration de la Fondation Jean Paul II pour le Sahel au cours de la rencontre de sa 42^{ème} session ont compris les enjeux découlant de l'application de la loi relative au fonctionnement de toutes les fondations papales. Mais au regard de la spécificité de la Fondation Jean Paul II qui est une institution créée par son Saint fondateur et qui désire garder sa particularité en tant que structure dont la gestion relève fondamentalement des Pères Évêques africains du Sahel, les Membres de ladite fondation ont opté à l'unanimité de garder cette particularité. Et de ce fait, ils ont réaffirmé leur désir de maintenir le statu quo de l'idée de son fondateur. Et par conséquent, toutes ses ressources financières seront gérées de manière synodale tout en gardant le caractère papal. Ce qui fait d'elle une institution au Sahel gardant son autonomie et sa souveraineté dans un esprit de partage et de communion avec le Saint-Père à travers les présentations régulières des rapports moraux et financiers.
3. Le Conseil d'Administration à l'unanimité demande le transfert partiel des fonds propres de la Fondation Jean Paul II pour le Sahel en Afrique en vue d'une meilleure valorisation de ses ressources. Ce qui permettra à n'en point douter au regard des opportunités offertes en matière de taux d'intérêts de parvenir à un meilleur accompagnement des populations du Sahel qui sont, in fine les véritables bénéficiaires de l'action prophétique de Saint Jean Paul II.
4. Le Conseil d'Administration de la Fondation Jean Paul II s'interroge sur la pertinence d'un éventuel transfert de fonds en partie ou en totalité des ressources qui lui sont propres à partir de la Conférence Épiscopale Allemande à Rome. Le principe de la synodalité et le respect de la souveraineté qui sont conférés à notre Fondation par le Pape Jean Paul II et qui sont assumés par les Évêques du Sahel, sont des valeurs fondamentales qui guident et favorisent l'épanouissement de notre institution.

5. Dans le cadre du renouvellement de ses organes directeurs, la Fondation Jean Paul I I pour le Sahel a élu un nouveau Bureau du Conseil d'Administration. Ces instances doivent désormais présider à la destinée de cette institution afin de lui donner les meilleures stratégies à venir pour des actions plus engagées de l'Église locale pour un témoignage efficace de la bienveillance et de la solidarité du Christ avec ses frères et sœurs du Sahel.
6. Le prochain Conseil d'Administration de la Fondation Jean Paul II pour le Sahel est prévu du 17 au 21 février 2025 à Dakar au Sénégal, à la Pouponnière des Sœurs Franciscaines. L'arrivée est prévue pour le lundi 17 février et le départ le Vendredi 21 février 2025.
7. La prochaine rencontre du Bureau du Conseil d'Administration est prévue du 1^{er} au 4 juillet 2024 à Ouagadougou au Burkina Faso. L'arrivée est prévue pour le lundi 1er juillet et le départ le jeudi 4 juillet 2024.

La 42^{ème} session du Conseil d'Administration de la Fondation Jean Paul I I qui s'est tenue à Ouagadougou ressemble de façon providentielle au début de sa naissance avec des balbutiements et des interrogations légitimes quant à son avenir. Après de longues années de fonctionnement qui ont connu des avancées significatives en matière d'appropriation de cette structure par les Pères Évêques de l'Église de sa zone d'intervention, nous nous trouvons aujourd'hui comme en face d'une nouvelle redéfinition et une réappropriation de son identité afin de camper définitivement ses assises pour une mission au Sahel jugée urgente et indispensable au regard de la situation sécuritaire qui prévaut. Le courage et la détermination des uns et des autres sont des facteurs indispensables pour sa survie. C'est une nouvelle mission qui se dessine pour le Conseil d'Administration et elle doit être portée avec foi, espérance et engagement véritable de tous les membres de ses organes. C'est l'Église tout entière qui révèle son amour pour l'homme à travers cette partie du monde. Puisse l'Esprit-Saint éclairer les uns et les autres pour l'aboutissement heureux de toutes les démarches visant à permettre aux Sahéliens de s'assumer pleinement. Que Dieu bénisse nos efforts pour sa plus grande gloire.

Mgr Lucas Kalfa SANOU
Le Président du Conseil d'Administration

**Bonne fête de Pâques
à tous et à toutes !**